



# ULTRALU



ECOPRO ECS / ECP / EC T / EC TH / ECS MDS

EN 1004 -1-2



*Illustration à partir d'un EC420 T*

A lire attentivement avant toute utilisation et à conserver

• CONSIGNES D'UTILISATION	3
• INFORMATIONS IMPORTANTES	5
• VERIFICATION ET STOCKAGE	5
• INSTRUCTIONS DE MISE EN PLACE ET D'UTILISATION	5
• MISE A NIVEAU	5
• CONSIGNES DE DEPLACEMENT	6
• CONSIGNES DE SECURITE	6
• DESCRIPTION NORMATIVE	12
• CARACTERISTIQUES	13
• INFORMATION D'ASSEMBLAGE	14
• COMPOSITION	15
• MONTAGE DE L'ÉCHAFAUDAGE	23
• MONTAGE DE L'ÉCHAFAUDAGE : OPTION EMBASES PIVOTANTES	30
• MONTAGE DE L'ÉCHAFAUDAGE: OPTION GARDE-CORPS SÉCURISÉS MDS	31
• MONTAGE DE L'ÉCHAFAUDAGE: OPTION TAILLE HAIE	33
• ENTRETIEN ET MAINTENANCE	34
• GARANTIE	34
• TRACBILITE DES VERIFICATIONS	35

Le montage et l'utilisation de l'échafaudage ne peuvent être faits que par des personnes familiarisées avec les présentes instructions de montage et d'utilisation. Il est indispensable de suivre strictement ces instructions.

## ZONE DE TRAVAIL :

- Ne pas s'approcher de conducteurs nus sous tension.
- Les échafaudages ne peuvent pas être en contact avec des liquides et gaz agressifs.
- Interdire l'accès de l'échafaudage au public
- Baliser la zone d'implantation de l'échafaudage en cas de circulation de véhicules ou d'engins.

## CONTRÔLES A EFFECTUER AVANT UTILISATION :

- Vérifier que l'échafaudage est monté correctement et complètement selon les instructions MACC.
- Vérifier que l'échafaudage roulant soit monté verticalement (tolérance : 1 %) sinon le régler.
- Avant utilisation de l'échafaudage toutes les pièces qui le composent - particulièrement les croisillons, gardes corps, longerons, jambes de force et plateaux - sont à examiner afin de garantir un montage et un verrouillage correct.
- L'accès à l'échafaudage ne peut se faire qu'après contrôle, toutes les précautions nécessaires contre un déplacement accidentel de l'échafaudage doivent être prises, comme par exemple les vérifications du blocage des roues, du positionnement des stabilisateurs, ceci est également valable pendant le montage.
- Lors des travaux en position normale les stabilisateurs doivent être correctement en appui. Lors des travaux en façade où les stabilisateurs ne sont pas en appui, l'échafaudage doit être ancré au mur.
- Vérifier que des modifications de l'environnement n'influencent pas l'utilisation en sécurité de l'échafaudage.
- Respecter les charges admissibles sur les plateaux et la structure.
- Les forces horizontales ne doivent pas dépasser 30 kg.
- Vent limite avec stabilisateurs = 45 km/h ( force 6 sur l'échelle de Beaufort ) ; au-delà amarrer l'échafaudage.

## VERIFICATIONS :

- Vérifier les pièces avant chaque montage et particulièrement :
  - les bandages et les freins des roues
  - les colliers de fixation des stabilisateurs
  - les crochets des plateaux
  - les dispositifs de sécurité

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Le manuel d'instructions doit être disponible sur le lieu d'utilisation de l'échafaudage roulant.

Cet échafaudage roulant doit uniquement être utilisé conformément au présent manuel, sans aucune modification.

Les échafaudages roulants doivent uniquement être utilisés conformément aux réglementations nationales.

Conformément à la Directive européenne 2009/104/CE, une formation adéquate est requise pour les travailleurs au travail.

## VERIFICATION ET STOCKAGE

Lors d'un contrôle visuel régulier, toute pièce :

- présentant des fissures
- ayant été modifiée (perçage, etc ...)
- présentant une déformation permanente ou tout autre défaut fonctionnel ou d'aspect devra obligatoirement être remplacée.

Après utilisation les composants devront être nettoyés (nettoyeur haute pression).

Le stockage et le transport devront être faits dans des conditions optimales :

- ne pas jeter les éléments,
- ne pas démonter ou supprimer d'éléments,
- les éléments ne seront pas stockés dans un environnement agressif (exemple, présence de soude, ...),
- ne pas charger par dessus avec du matériel étranger,
- ne pas mettre en contact avec un environnement tel que terre et autres influences agressives
- bien les stocker à plat.

Un registre de contrôle des composants est à prévoir et préconiser tous les ans

## INSTRUCTIONS DE MISE EN PLACE ET D'UTILISATION



- ***La mise en place et l'utilisation de l'équipement ne peuvent être fait que par des personnes formées aux instructions.***
- ***Les éléments endommagés, défectueux ou de marques différentes ne doivent jamais être utilisés.***
- ***Afin que l'équipement ne soit pas utilisé par des tierces personnes non autorisées, il est préférable de procéder immédiatement à son rangement après utilisation.***

## MISE A NIVEAU



- ***L'opérateur doit s'assurer que l'équipement est monté sur un support stable et de niveau, capable de supporter le poids de la structure chargée.***

## CONSIGNES DE DEPLACEMENT

- Les échafaudages roulants ne doivent être déplacés que manuellement et sur un sol solide, de niveau, et sans obstacle au sol ou aérien . La vitesse normale de marche d'un homme ne doit pas être dépassée pendant le déplacement.
- Avant le déplacement, les pièces non fixes telles que outils, etc..., doivent être enlevées.
- L'échafaudage ne peut être déplacé que dans le sens de la longueur et jamais en diagonal.
- La pente maxi au sol ne doit pas excéder 3 %
- Ne jamais tracter un échafaudage roulant avec un véhicule moteur
- Ne pas déplacer l'échafaudage roulant par un vent supérieur à 45 km/h
- Conserver les stabilisateurs fixés sur l'échafaudage roulant pendant le déplacement (avec un minimum de jeu entre le sol et le sabot )
- Le sol sur lequel l'échafaudage roulant se déplace doit être capable de supporter son poids en charge
- Pour les terrains meubles prévoir un chemin de roulement
- Il est interdit de déplacer un échafaudage roulant lorsque du personnel ou du matériel se trouve sur celui-ci
- L'échafaudage ne peut être soulevé ni par une grue ni par un pont roulant

## CONSIGNES DE SECURITE

### IL EST INTERDIT :

- D'augmenter la hauteur au delà de celle autorisée.
- D'utiliser une potence .
- De bâcher un échafaudage roulant même partiellement.
- D'utiliser des composants autres que ceux indiqués dans la nomenclature.
- D'établir un pont entre un bâtiment et un échafaudage ou entre 2 échafaudages.
- D'accéder au plateau par l'extérieur de l'échafaudage.
- De sauter sur les planchers.
- D'utiliser un échafaudage qui n'a pas été monté selon les instructions de la notice MACC
- De se pencher par dessus le garde corps.

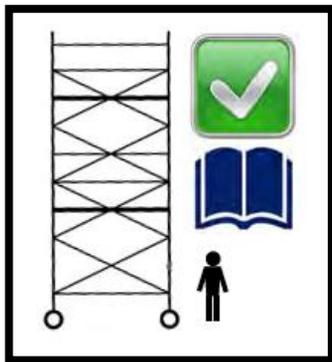
La charge maxi indiquée sur un plancher est également valable pour la structure : Attention à ne pas dépasser si travail sur deux planchers en même temps.

La conformité du montage doit être vérifiée par le responsable de la sécurité sur le chantier nommé par le chef d'entreprise

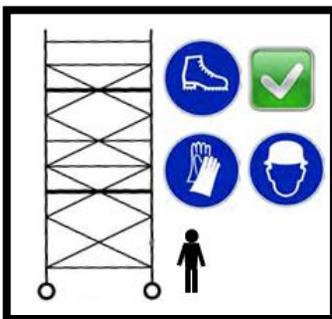
Les vérifications porteront sur :



- les appuis
- le montage
- l'environnement.



- Toute opération doit être effectuée par un personnel formé dans le respect et l'ordre des séquences décrites dans ce manuel, et également dans le respect du code du travail, de la réglementation en vigueur et notamment les décrets, arrêtés et circulaires.
- Ce produit doit uniquement être utilisé conformément au manuel d'instructions, sans aucune modification.
- Les échafaudages roulants doivent uniquement être utilisés conformément aux réglementations nationales.
- Conformément à la Directive européenne 2009/104/CE, une formation adéquate est requise pour les travailleurs au travail.
- Les cours de formation de l'utilisateur ne peuvent pas se substituer aux manuels d'instructions, mais seulement les compléter.
- Les 4 roues doivent toujours être en contact avec le sol afin de supporter la charge d'exploitation et le poids propre de la structure. Ne pas dépasser la charge indiquée sur la roue.
- Pour toute opération, contrôler le serrage des stabilisateurs et le blocage des roues.
- Respecter le goupillage des éléments ainsi que le verrouillage des sécurités.
- Seuls les composants ULTRALU d'origine spécifiés dans le présent manuel doivent être utilisés.
- Pour toute utilisation non décrite dans ce manuel, consulter le constructeur.
- Toutes les opérations doivent se faire en sécurité avec une protection collective ou bien du sol.
- Après assemblage ou modification, les informations minimales suivantes doivent être affichées sur l'échafaudage roulant et être clairement visibles depuis le sol (par exemple sur une étiquette) :
  - Le nom et les coordonnées de la personne responsable
  - Si l'échafaudage roulant est prêt ou non à être utilisé
  - La classe de chargement et la charge uniformément répartie
  - Si l'échafaudage roulant est uniquement destiné à un usage à l'intérieur
  - La date d'assemblage.



- Le port des Equipements de Protection Individuelle est obligatoire pour toute opération et tous les composants, outils et autres équipements nécessaires pour assembler l'échafaudage roulant doivent être disponibles sur le chantier.
- Les éléments peuvent être hissés par tout moyen approprié (par exemple une corde).

La mise en place et l'utilisation de l'équipement ne peuvent être faites que par des personnes familiarisées avec les présentes instructions. Il est indispensable de suivre strictement ces instructions.

## **ZONE DE TRAVAIL :**

- Ne pas s'approcher de conducteurs nus sous tension.
- L'équipement ne doit pas être mise en contact avec des liquides (exemple soude) et gaz agressifs
- Interdire l'accès à l'équipement au public.
- Baliser la zone d'implantation de la plateforme en cas de circulation de véhicules, d'engins ou de personnes.

## **CONTRÔLES A EFFECTUER AVANT UTILISATION :**

- Avant utilisation de l'équipement, toutes les pièces qui la composent, particulièrement l'accès, les stabilisateurs, les roues et l'état du plancher sont à examiner afin de garantir la sécurité du personnel.
- L'accès à l'équipement ne peut se faire qu'après contrôle. Toutes les précautions nécessaires contre un déplacement accidentel de l'équipement doivent être prises. L'utilisation du produit ne peut avoir lieu qu'après mise en œuvre complète du produit selon les instructions d'ULTRALU SAS.
- Vérifier que des facteurs environnementaux n'influencent pas l'utilisation en sécurité de l'équipement.
- Respecter les charges admissibles sur l'équipement.
- Les forces horizontales s'appliquant sur le produit ne doivent pas dépasser 90 kg, au-delà le produit n'est pas adapté.
- Procéder au réglage de l'embase en fonction de l'environnement de travail

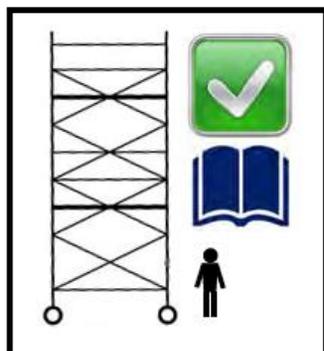


La conformité de la mise en œuvre doit être systématiquement vérifiée

Les vérifications porteront sur :

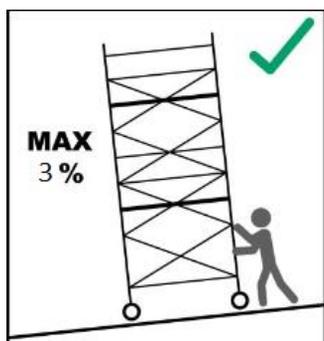
- les appuis (nature du sol)
- Mise en œuvre conforme aux instructions
- l'environnement.

# CONSIGNES DE SECURITE



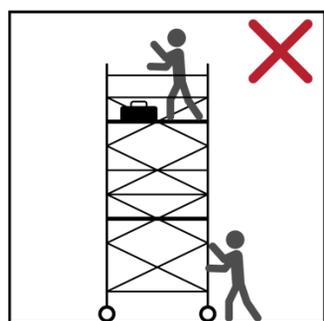
Exploitation et déplacement :

- Vérifier si l'échafaudage roulant est vertical ou s'il nécessite un réglage.
- Vérifier si l'échafaudage roulant est correct et complet.
- Vérifier qu'aucun changement environnemental n'a une incidence sur l'utilisation en toute sécurité de l'échafaudage roulant.
- Vérifier que les stabilisateurs sont conformes au manuel d'instructions.



- Il est interdit de déplacer un échafaudage roulant sur un sol avec une pente supérieure à 3%.

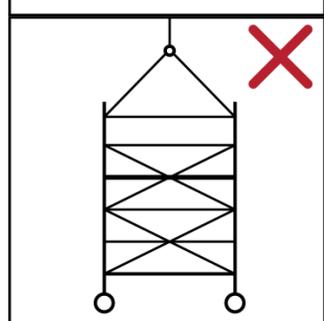
- Consulter le fabricant pour une pente supérieure à 3%.
- Vérifier avant le déplacement qu'aucun obstacle aérien et au sol ne soient présents.



- L'échafaudage ne doit être déplacé que manuellement sur un sol solide et libre de tout obstacle (pour un sol meuble prévoir un chemin de roulement), exempt de personnel et de matériel, avec les stabilisateurs laissant un espace faible avec le sol.

- Vérifier que le chemin de roulement soit approprié pour le déplacement de l'échafaudage.

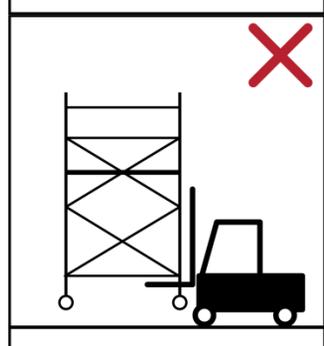
- Vérifier que les roues et les stabilisateurs ne sont pas sur un sol meuble.



- Déplacer l'échafaudage roulant sans personne ni matériel sur les planchers ou accroché sur la structure.

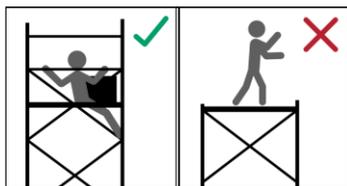
- Les échafaudages roulants conformes à l'EN 1004 ne sont pas conçus pour être déplacés ou transportés.

- Les échafaudages roulants ne doivent être déplacés qu'à l'aide d'un effort manuel et sans dépasser une vitesse de marche normale.

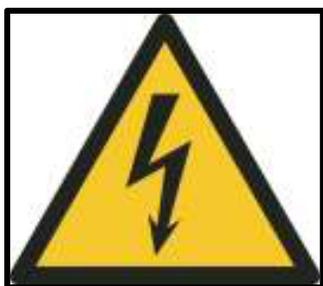


- Les échafaudages roulants conformes à l'EN 1004 ne sont pas conçus pour être soulevés ou suspendus.

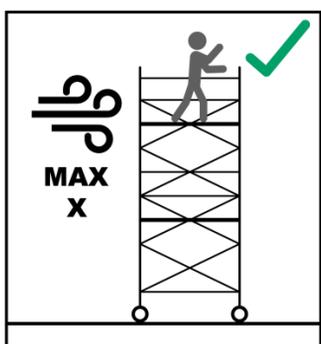
## CONSIGNES DE SECURITE



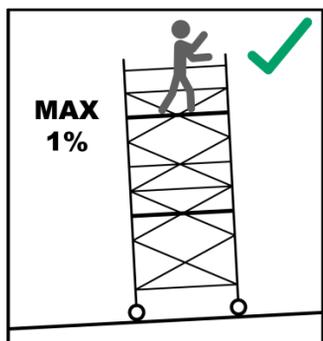
- Le travail sur un plancher n'est autorisé qu'avec un garde-corps complet comprenant les mains courantes, les lisses intermédiaires et les plinthes.
- Ne jamais accéder sur un plancher non protégé par des garde-corps sur toute sa périphérie.
- Il est interdit de sauter sur les planchers.



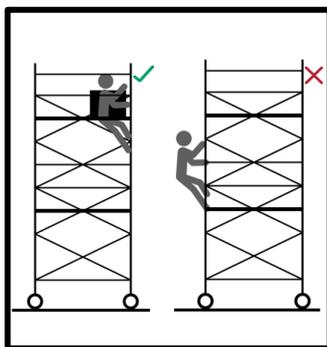
- S'assurer que la zone de travail est éloignée de tout conducteur nu sous tension, soit 3m + la longueur de pièce manipulée si la tension est inférieure à 50000 volts, ou bien 5m + la longueur de pièce manipulée si la tension est supérieure à 50000 volts.



- Ne pas monter, utiliser ou déplacer l'échafaudage avec un vent supérieur à 45 km/h.
- Sécuriser l'échafaudage si le vent est supérieur à 45 km/h, en l'amarrant ou en le démontant.
- Démontez l'échafaudage si le vent est supérieur à 85 km/h.
- Attention aux charges additionnelles dues au vent (effet de tunnel des bâtiments à extrémités ouvertes, des bâtiments non revêtus et au niveau des angles des bâtiments) et aux turbulences près d'un angle de bâtiment ou sous un porche.
- Avant d'assembler l'échafaudage roulant, il convient de vérifier l'emplacement afin d'identifier et de prévenir les phénomènes dangereux lors de l'assemblage, de la modification et du démontage.

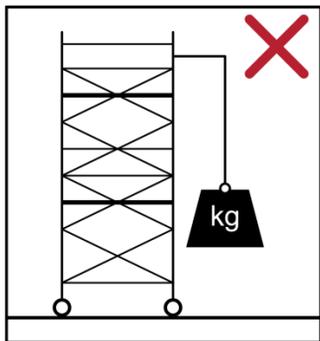


- L'échafaudage doit être monté avec un défaut de verticalité de 1% maximum.
- Contrôler ce défaut à l'aide d'un niveau à bulle ou d'un fil à plomb et régler les roues si besoin.

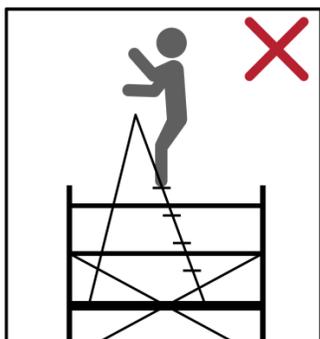


- Ne monter et descendre de l'échafaudage que par les trappes des planchers.

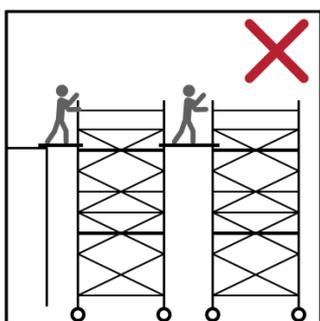
## CONSIGNES DE SECURITE



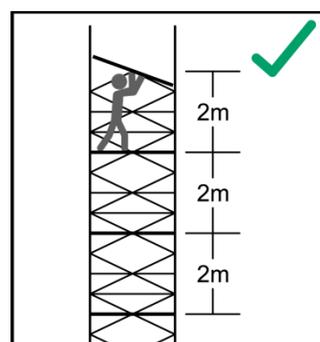
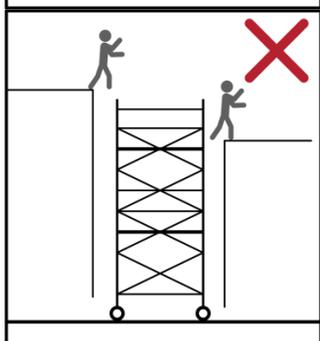
- Pour toute opération : Ne pas dépasser la charge de service verticale sur le plancher avec 1 ou plusieurs opérateurs ; Respecter l'effort horizontal maxi de 30 Kg au niveau du plancher.
- Il ne peut y avoir qu'un seul plancher de travail à la fois.
- Il est interdit de modifier la structure de l'échafaudage roulant, en y ajoutant une potence, un treuil, ou tout autre structure.
- Il est interdit d'ajouter des bâches ou des filets.



- Il est interdit d'utiliser des planches comme plancher.
- Le réglage des roues sert uniquement à rattraper les faux niveaux des sols.
- Il est interdit d'augmenter la hauteur de travail au-delà de celle mentionnée dans cette notice.
- Il est interdit de disposer une échelle ou tout autre accessoire sur le plancher pour augmenter la hauteur de travail.



- Les échafaudages roulants conformes à l'EN 1004 ne sont pas conçus pour être utilisés comme moyen d'entrer ou de sortir d'autres structures, par exemple comme un escalier.
- Les échafaudages roulants conformes à l'EN 1004 ne sont pas conçus pour être utilisés comme moyen de protection périphérique.
- Il est interdit de créer un pont entre un échafaudage roulant et un bâtiment ou toute autre structure fixe ou mobile.
- Les échafaudages roulants conçus conformément à l'EN 1004 ne sont pas des points d'ancrage pour les systèmes d'arrêt de chute.



- Suivant la norme en vigueur, l'espace entre deux planchers ne doit pas dépasser 2,25m.
- L'espace entre le sol et le premier plancher ne doit pas dépasser 3m.

**Roulant**

**EN1004 – 3 – 8/10 – XXXD – H2**

Référence  
normative

Charge uniformément répartie  
(classe 3 / 200 kh/m<sup>2</sup>)

Hauteur maximale  
en usage extérieur

Hauteur maximale  
en usage intérieur

Type  
d'accès

Classe de hauteur  
de passage libre

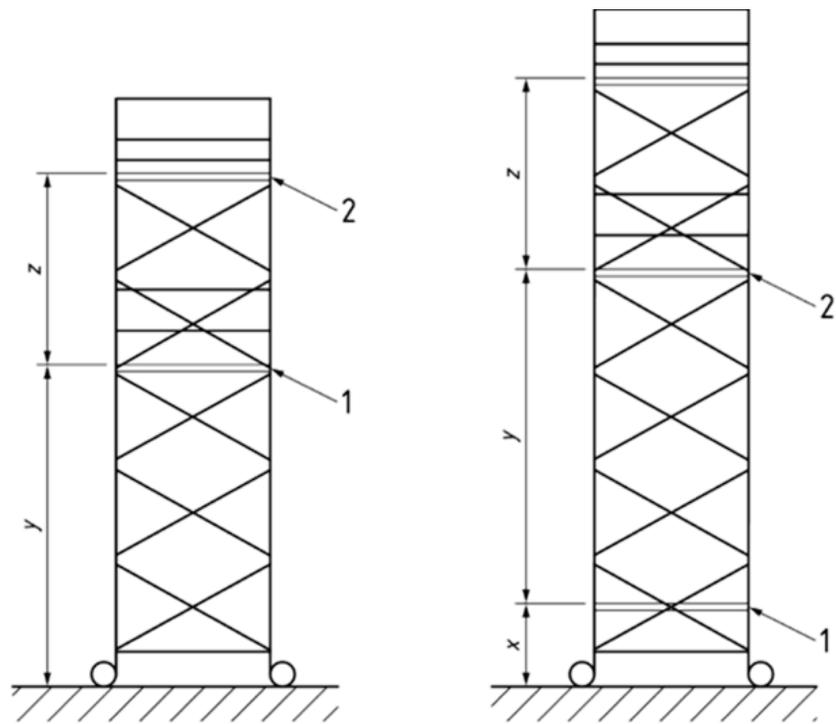
## CARACTERISTIQUES

<b>Désignation normative :</b>	Échafaudage roulant <b>EN 1004 3 8/10 D H2</b>
<b>Accès au plateau de travail :</b>	Par l'intérieur de la structure avec plateau intermédiaire maxi tous les 2 m Norme Europe EN 1004
<b>Échafaudage classe 3 :</b>	Charge maxi admissible par plancher 200 kg/m <sup>2</sup>
<b>Hauteur maxi du plateau :</b>	10,00 m - hauteur de travail 10,00 m (intérieur) 8,00 m - hauteur de travail 10,00 m (extérieur)
<b>Limite maxi au vent :</b>	45 km/h
<b>Roues :</b>	Ø 200 à frein
<b>Dimension hors tout :</b>	Base : Longueur 2,00 m 3,00 m Largeur échelle 0,70 m Largeur embase 1,36 m  Avec stabilisateurs selon hauteur



*Pour l'utilisation avec plusieurs plateaux, s'assurer que la charge totale utile est inférieure à la charge totale admissible*

- Il ne peut y avoir qu'un seul plancher de travail à la fois.
- L'échafaudage roulant doit être conçu de telle sorte que le plancher le plus élevé soit un plancher de travail et que les planchers inférieurs soient des planchers intermédiaires.
- Un plancher intermédiaire peut être modifié pour devenir le plancher de travail s'il est équipé d'un garde-corps incluant les plinthes.
- La distance verticale entre les planchers ne doit pas dépasser 2,25 m.
- La distance verticale entre le sol et le premier plancher ne doit pas dépasser 3,40 m.
  - Cependant, si un plancher est placé  $\leq 0,6$  m du sol, il est permis d'avoir une distance verticale ne dépassant pas 3,40 m entre ce plancher et le plancher suivant. Voir Figure ci-dessous.



### Légende

X	$\leq 0,6$ m	Z	$\leq 2,25$ m	1	premier plancher
Y	$\leq 3,40$ m			2	second plancher

NOTE les stabilisateurs sont omis de cette figure pour plus de clarté.

# COMPOSITION

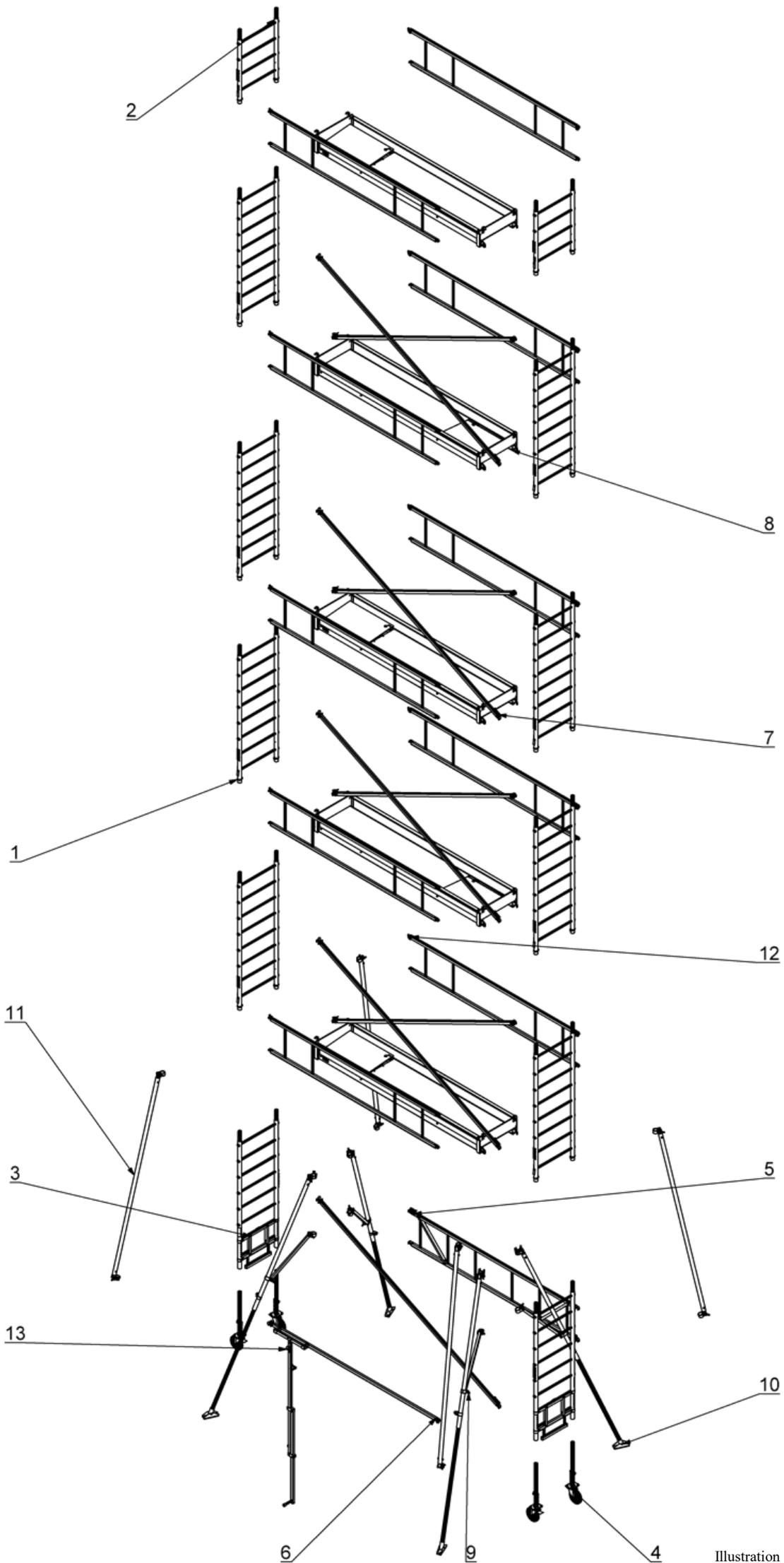


Illustration à partir d'un ECS 1030 T

# COMPOSITION

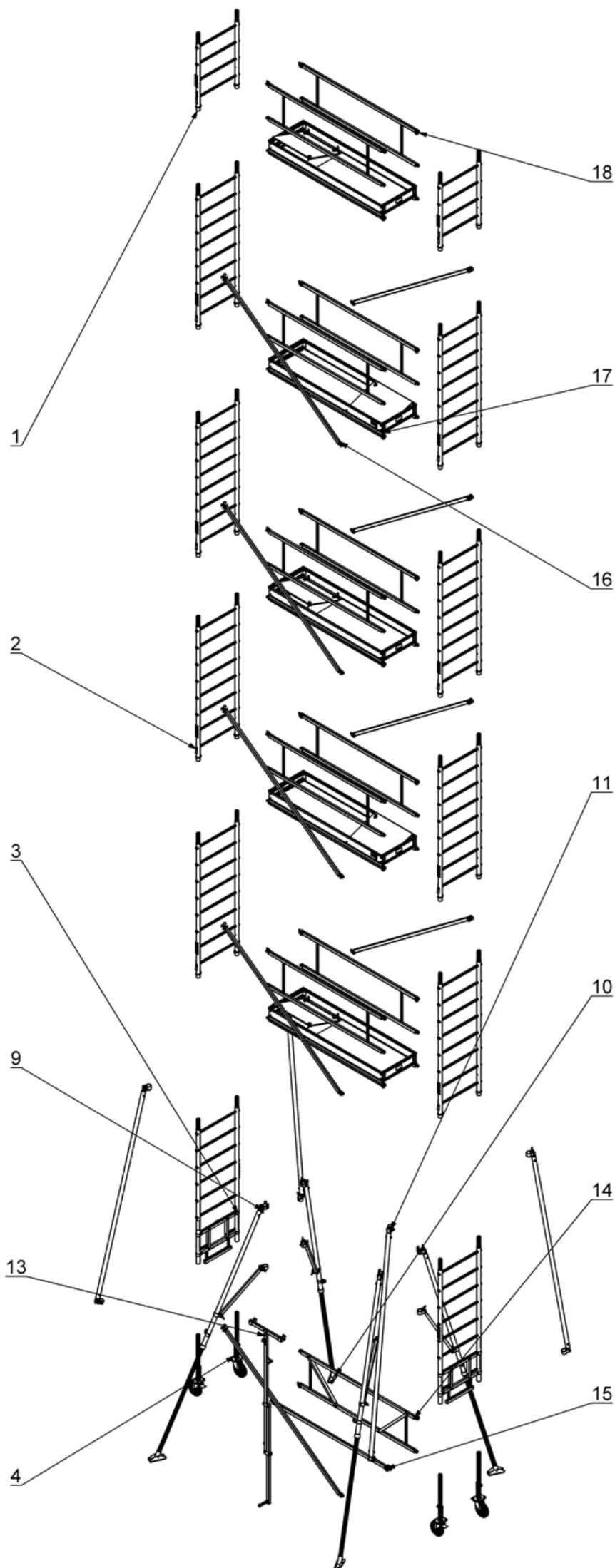


Illustration à partir d'un ECS 1020 T

# COMPOSITION

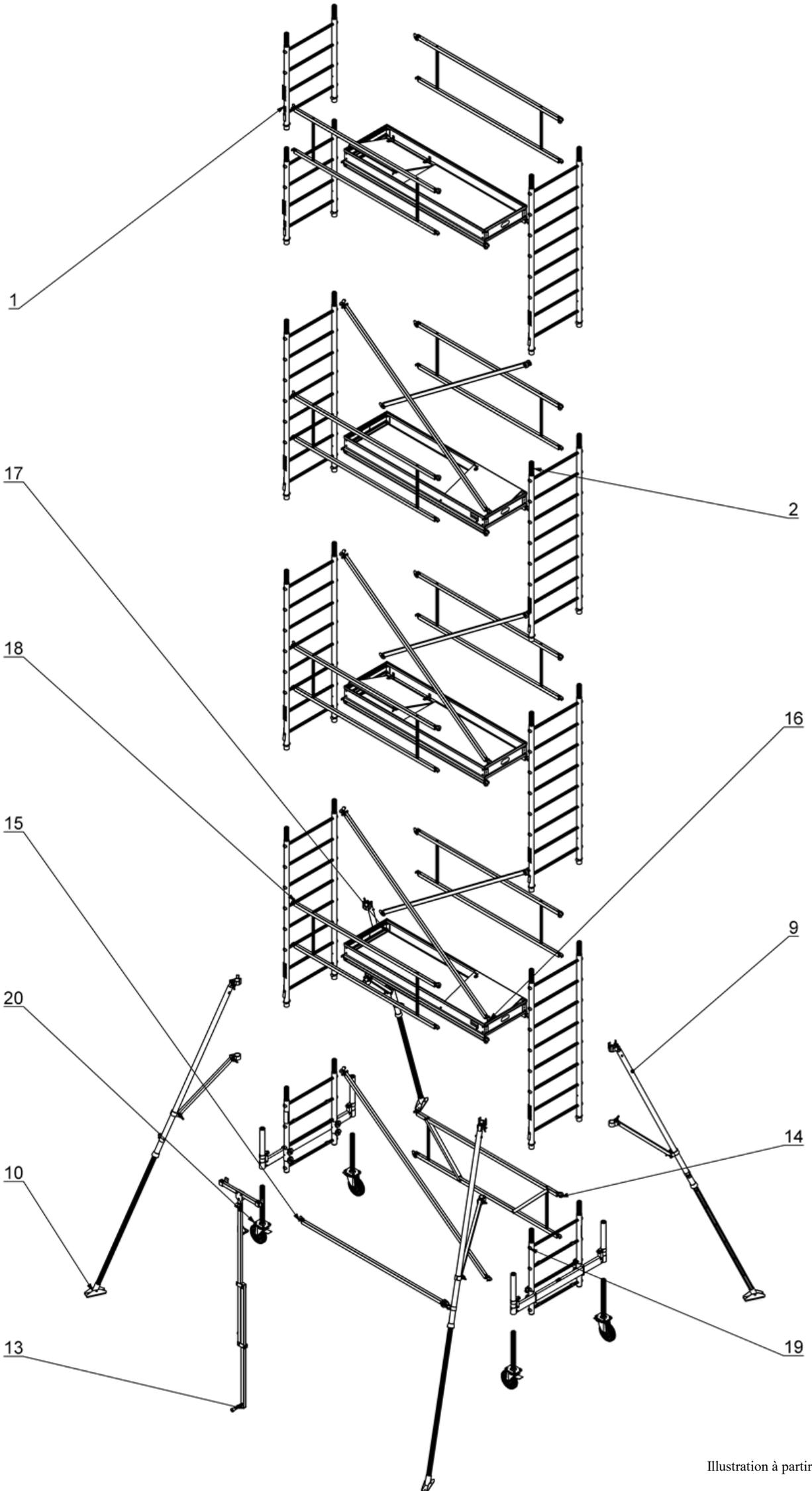


Illustration à partir d'un EC 820 T

# COMPOSITION

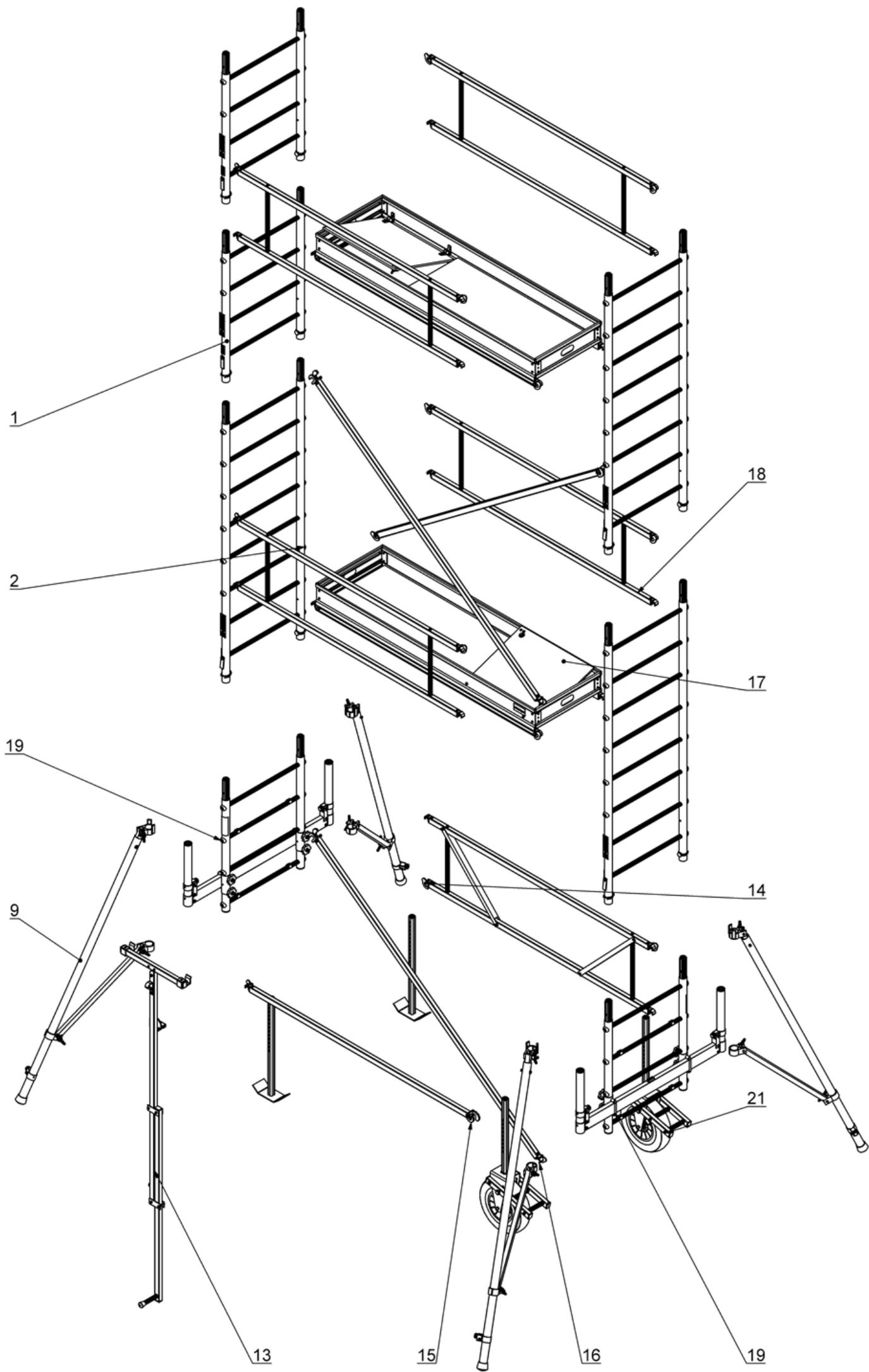


Illustration à partir d'un EC 420 TH

# COMPOSITION

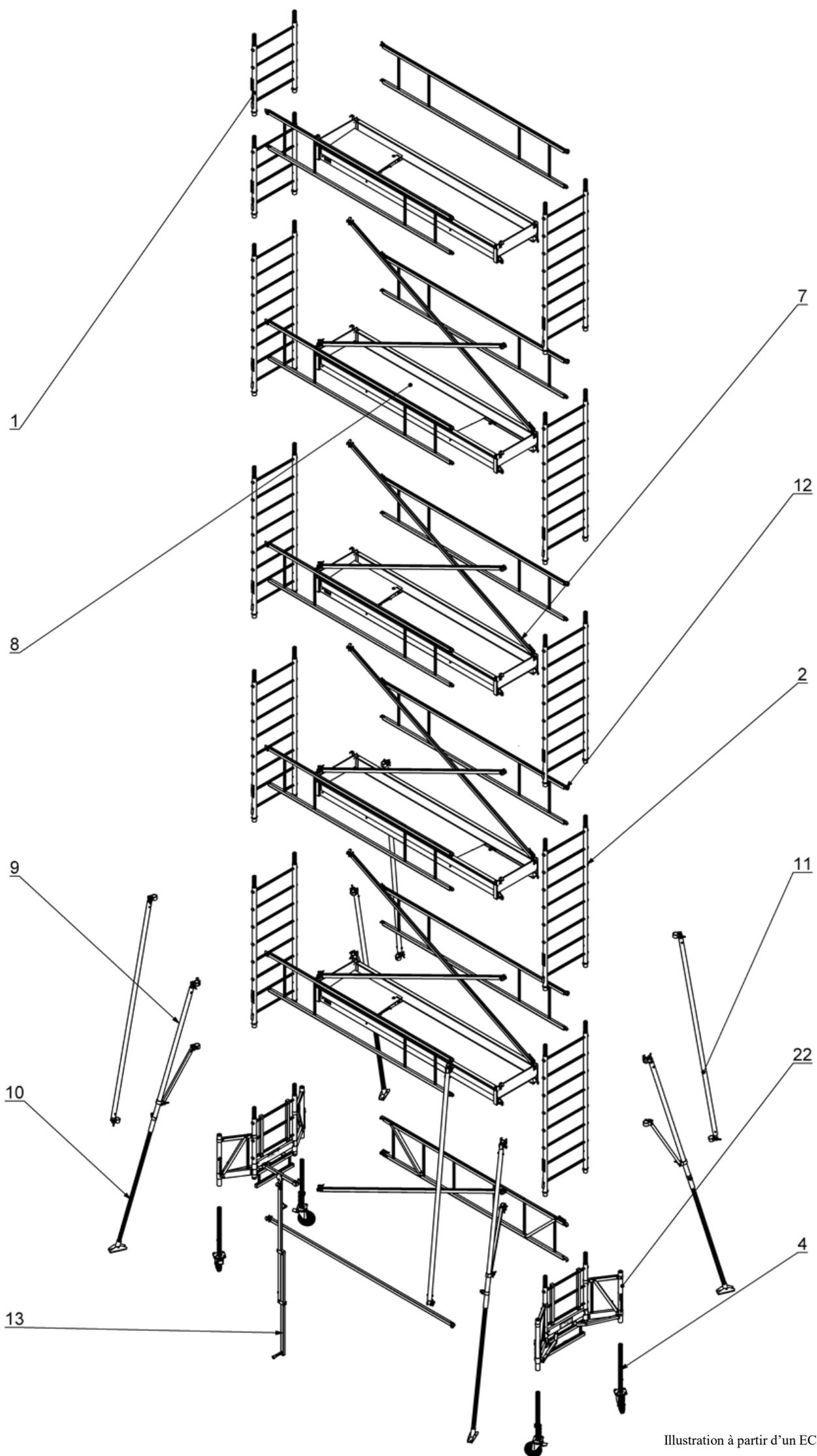


Illustration à partir d'un ECP 1030 T

# COMPOSITION

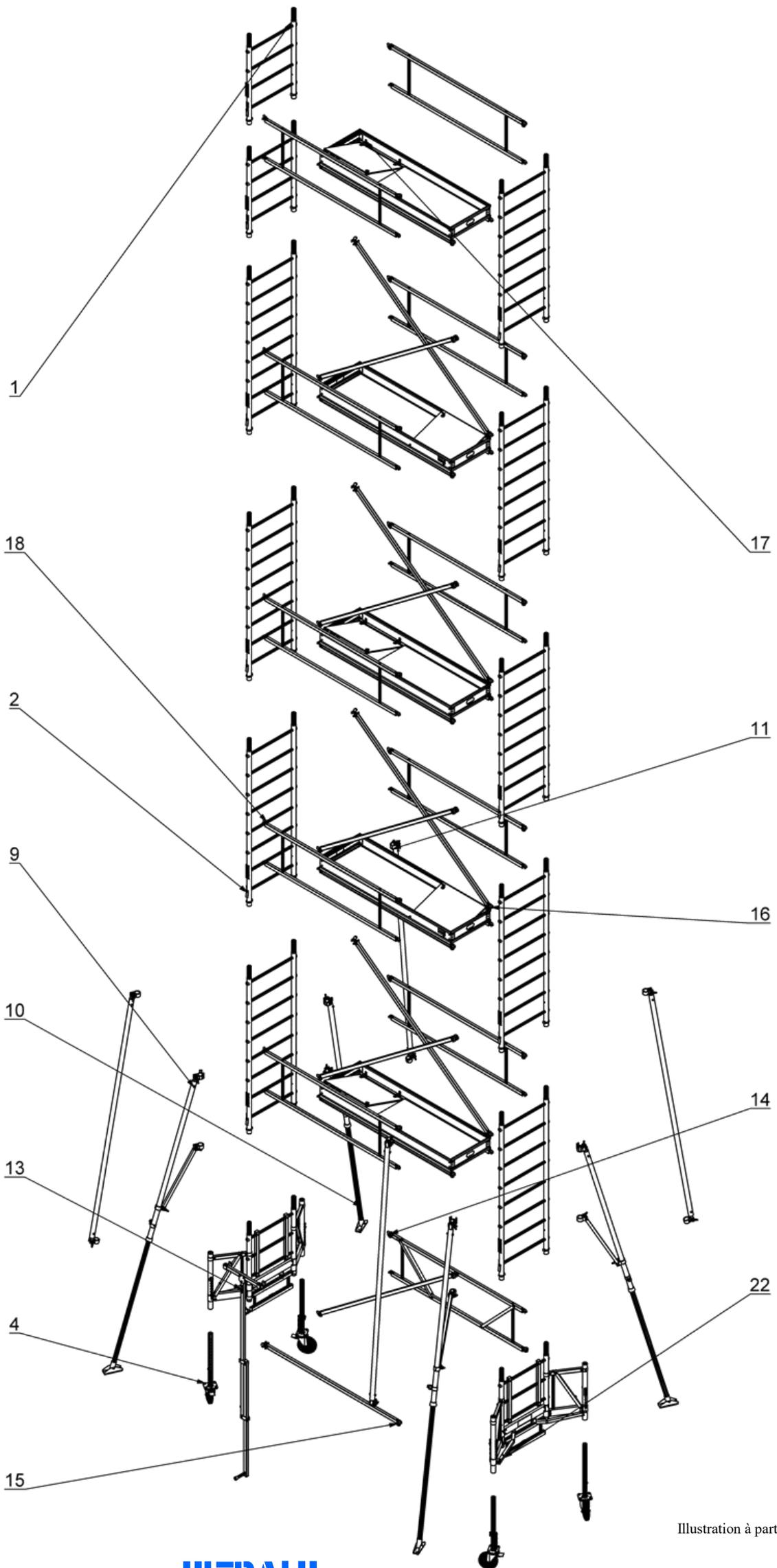


Illustration à partir d'un ECP 1020 T

# COMPOSITION

<b>ECOPRO ECS 200</b>		Longueur 2,00 m Largeur échelle 0,70 m		Illustrations		Hauteur PLATEAU (m)		Hauteur ECHAFAUDA GE (m)		Hauteur TRAVAIL (m)		Rep		Référence		Poids U (kg)															
			1		2		3		4		14		15		16		17		9		10		11		18		13		001400010 001400020 000403080 000100070 000402020 00402030 00402010 001401520 000100080 001000050 000100060 001401510 DG 200	EC 100 EC 200 EC 200 S RP 200 R CV 200 E GF 200 E CR 200 E PCT 204 A ST 200 R 2/4 RL 300 DG 200	3,6 6,8 8,8 3,9 4,0 1,4 1,6 18,7 3,6 2,3 3,4 3,1 3,6
<b>Modèle</b>		ECS 220 T	2	2	2	2	2	4	1	1	1	1	1	2	1	1	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,6		
		ECS 320 T	2	1	2	2	2	4	1	1	1	1	1	3	2	2	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,1		
		ECS 420 T	2	2	2	2	2	4	1	1	1	1	1	3	2	2	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,1		
		ECS 520 T	2	3	2	2	2	4	1	1	1	1	1	3	2	2	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,1		
		ECS 620 T	2	4	2	2	2	4	1	1	1	1	1	5	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,1		
		ECS 720 T	2	5	2	2	2	4	1	1	1	1	1	5	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,1		
		ECS 820 T	2	6	2	2	2	4	1	1	1	1	1	7	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,1		
		ECS 920 T	2	7	2	2	2	4	1	1	1	1	1	7	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,1		
		ECS 1020 T	2	8	2	2	2	4	1	1	1	1	1	9	5	5	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,1		
		Conforme EN 1004-1		3,6		6,8		3,9		4,0		1,4		1,6		18,7		3,6		2,3		3,4		3,1		3,6					

<b>ECOPRO ECS 300</b>		Longueur 3,00 m Largeur échelle 0,70 m		Illustrations		Hauteur PLATEAU (m)		Hauteur ECHAFAUDA GE (m)		Hauteur TRAVAIL (m)		Rep		Référence		Poids U (kg)															
			1		2		3		4		5		6		7		8		9		10		11		12		13		001400010 001400020 000403080 000100070 000103020 00102111 00103015 001403011 000100080 001000050 000100060 000104010 DG 300 IP	EC 100 EC 200 EC 200 S RP 200 R CV 300 GF 300 CR 300 IP PET 304 ST 200 R 2/4 RL 300 DG 300 IP	3,6 6,8 8,8 3,9 7,0 1,9 2,4 35,9 3,6 2,3 3,4 5,4 3,6
<b>Modèle</b>		ECS 230 T	2	2	2	2	2	4	1	1	1	1	1	2	1	1	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,6		
		ECS 330 T	2	1	2	2	2	4	1	1	1	1	1	3	2	2	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,6		
		ECS 430 T	2	2	2	2	2	4	1	1	1	1	1	3	2	2	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,6		
		ECS 530 T	2	3	2	2	2	4	1	1	1	1	1	3	2	2	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,6		
		ECS 630 T	2	4	2	2	2	4	1	1	1	1	1	5	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,6		
		ECS 730 T	2	5	2	2	2	4	1	1	1	1	1	5	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,6		
		ECS 830 T	2	6	2	2	2	4	1	1	1	1	1	7	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,6		
		ECS 930 T	2	7	2	2	2	4	1	1	1	1	1	7	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,6		
		ECS 1030 T	2	8	2	2	2	4	1	1	1	1	1	9	5	5	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	1	1	3,6		
		Conforme EN 1004-1		3,6		6,8		3,9		7,0		1,9		2,4		35,9		3,6		2,3		3,4		5,4		3,6					

# COMPOSITION

<b>ECOPRO EC 200</b>																									
Longueur	3,00 m	Hauteur PLATEAU (m)	Hauteur ECHAFAUDA GE (m)	Hauteur TRAVAIL (m)	Illustrations	Rep	1	2	19	20	14	15	16	17	9	10	18	13							
Largeur échelle	0,70 m					001400010	EC 100	EC 200	001400020	EC 100 C	001400040	REC 200 R	001400080	CV 200 E	000402020	GF 200 E	00402030	00402010	001401520	PCT 204 A	ST 200	000100080	R 2/4	001000050	001401510
<b>Modèle</b>																									
EC 220 T	2,20 m	3,40 m	4,20 m	74			2	1	2	Roue Ø 200 mm sur pied réglable	Contreventement 2,00 m	Garde fou simple	Croisillon	1	1	1	1	2	Stabilisateur 2,00 m	Rallonge stabilisateur de 2 à 4 m	2	2	2	2	2
EC 320 T	3,20 m	4,40 m	5,20 m	100			2	2	2	4	1	1	2	1	4	2	2	2	4	4	2	2	2	2	2
EC 420 T	4,20 m	5,40 m	6,20 m	134			2	3	2	4	1	1	3	2	4	2	4	4	4	4	2	4	4	4	4
EC 520 T	5,20 m	6,40 m	7,20 m	140			2	4	2	4	1	1	3	2	4	2	4	4	4	4	2	4	4	4	4
EC 620 T	6,20 m	7,40 m	8,20 m	184			2	5	2	4	1	1	5	3	4	3	4	4	4	4	2	6	6	6	6
EC 720 T	7,20 m	8,40 m	9,20 m	191			2	6	2	4	1	1	5	3	4	3	4	4	4	4	2	6	6	6	6
EC 820 T	8,20 m	9,40 m	10,20 m	226			2	7	2	4	1	1	7	4	4	4	4	4	4	4	2	8	8	8	8
<b>Conforme EN 1004-1</b>							3,6	6,8	6,9	3,6	4,0	1,4	1,6	18,7	3,6	2,3	3,1	3,6	3,6	2,3	3,1	3,1	3,1	3,1	3,6

<b>ECOPRO EC 200 TH</b>																									
Longueur	3,00 m	Hauteur PLATEAU (m)	Hauteur ECHAFAUDA GE (m)	Hauteur TRAVAIL (m)	Illustrations	Rep	1	2	19	21	14	15	16	17	9	18	13								
Largeur échelle	0,70 m					001400010	EC 100	EC 200	001400020	EC 100 C	001400040	001400083	CV 200 E	000402020	GF 200 E	00402030	00402010	001401520	ST 200	DG 200	SEC3				
<b>Modèle</b>																									
EC 120 TH	1,20 m	2,30 m	3,20 m	63			2	1	2	Kit pieds réglables (300mm) dont 2 roues Ø400 + 2 skis	Contreventement 2,00 m	Garde fou simple	Croisillon	1	1	2	2	Stabilisateur 2,00 m	Douille garde-fou 2 m	2	2	2	2	2	
EC 220 TH	2,20 m	3,30 m	4,20 m	71			2	1	2	1	1	1	1	1	4	2	2	4	4	2	2	2	2	2	
EC 320 TH	3,20 m	4,30 m	5,20 m	98			2	2	2	1	1	1	2	1	4	2	2	4	4	2	2	2	2	2	
EC 420 TH	4,20 m	5,30 m	6,20 m	131			2	3	2	1	1	1	3	2	4	2	2	4	4	2	4	4	4	4	
<b>Conforme EN 1004-1</b>							3,6	6,8	6,9	11,5	4,0	1,4	1,6	18,7	3,6	3,1	3,1	3,6	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1	3,6

# COMPOSITION

<b>ECOPRO ECP 200</b>		Illustrations													
Longueur	2,00 m	Rep											13		
Largeur échelle	0,70 m	Référence											SEC3		
		EC 100	EC 200	EC 125 P	RP 200 R	CV 200 E	GF 200 E	CR 200 E	PCT 204 A	ST 200	R 2/4	RL 300	DG 200	SEC3	
		Echelle 1 m	Echelle 2 m	Echelle de base à embase pivotante	Roue Ø 200 mm sur pied réglable	Contreventement 2,00 m	Garde fou simple	Croisillon	Plateau baquet	Stabilisateur 2,00 m	Rallonge stabilisateur de 2 à 4 m	Rallonge de 4 à 6 m	Double garde-fou 2 m	SEC3	
		1	2	22	4	14	15	16	17	9	10	11	18		
		001400010	001400020	001402020	000100070	000402020	00402030	00402010	001401520	000100080	001000050	000100060	001401510		
		Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	
		3,6	6,8	12,4	3,9	4,0	1,4	1,6	18,7	3,6	2,3	3,4	3,1	3,6	
		Conforme EN 1004-1													
		Hauteur PLATEAU (m)	Hauteur ECHAFAUDA GE (m)	Hauteur TRAVAIL (m)	Poids U (kg)										
Modèle		2,10	3,30	4,30	101	14	15	16	17	9	10	11	18	13	
ECP 220 T		3,10	4,30	5,30	113	1	1	1	1	4	4	4	2	1	
ECP 320 T		4,10	5,30	6,30	146	2	2	2	2	4	4	4	4	1	
ECP 420 T		5,10	6,30	7,30	163	3	3	3	3	4	4	4	4	1	
ECP 520 T		6,10	7,30	8,30	196	4	4	4	4	4	4	4	6	1	
ECP 620 T		7,10	8,30	9,30	205	5	5	5	5	4	4	4	6	1	
ECP 720 T		8,10	9,30	10,30	252	6	6	6	6	4	4	4	8	1	
ECP 820 T		9,10	10,30	11,30	260	7	7	7	7	4	4	4	8	1	
ECP 920 T		10,10	11,30	12,30	293	8	8	8	8	4	4	4	10	1	
ECP 1020 T						9	9	9	9	4	4	4	10	1	

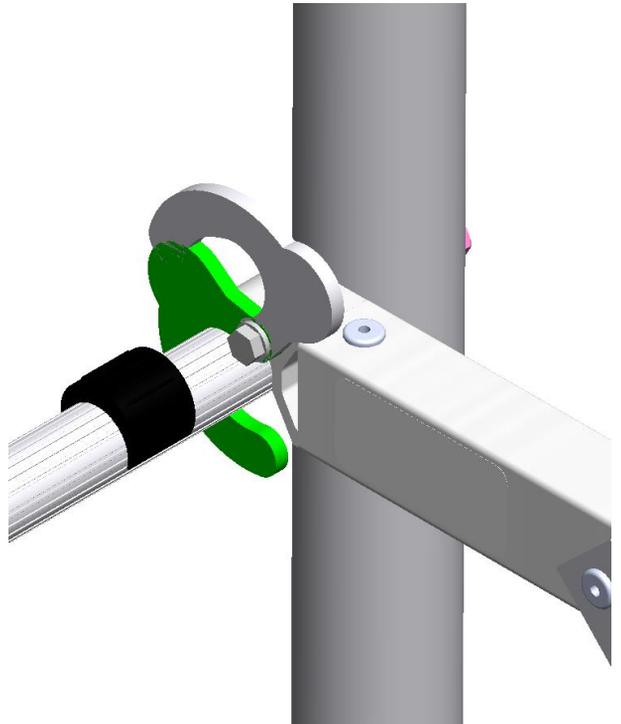
<b>ECOPRO ECP 300</b>		Illustrations													
Longueur	3,00 m	Rep											13		
Largeur échelle	0,70 m	Référence											SEC3		
		EC 100	EC 200	EC 200 S	RP 200 R	CV 300	GF 300	CR 300 IP	PET 304	ST 200	R 2/4	RL 300	DG 300 IP	SEC3	
		Echelle 1 m	Echelle 2 m	Echelle de base 2,00 m	Roue Ø 200 mm sur pied réglable	Contreventement 2,00 m	Garde fou simple	Croisillon	Plateau à trappe amovibles + 4 pinthes	Stabilisateur 2,00 m	Rallonge stabilisateur de 2 à 4 m	Rallonge de 4 à 6 m	Double garde-fou 3 m	SEC3	
		1	2	22	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
		001400010	001400020	000403080	000100070	000103020	00102111	00103015	001403011	000100080	001000050	000100060	000104010		
		Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	Poids (kg)	
		3,6	6,8	12,4	3,9	7,0	1,9	2,4	35,9	3,6	2,3	3,4	5,4	3,6	
		Conforme EN 1004-1													
		Hauteur PLATEAU (m)	Hauteur ECHAFAUDA GE (m)	Hauteur TRAVAIL (m)	Poids U (kg)										
Modèle		2,10	3,30	4,30	127	14	15	16	17	9	10	11	12	13	
ECP 230 T		3,10	4,30	5,30	140	1	1	1	1	4	4	4	2	1	
ECP 330 T		4,10	5,30	6,30	195	2	2	2	2	4	4	4	4	1	
ECP 430 T		5,10	6,30	7,30	214	3	3	3	3	4	4	4	4	1	
ECP 530 T		6,10	7,30	8,30	270	4	4	4	4	4	4	4	6	1	
ECP 630 T		7,10	8,30	9,30	279	5	5	5	5	4	4	4	6	1	
ECP 730 T		8,10	9,30	10,30	348	6	6	6	6	4	4	4	8	1	
ECP 830 T		9,10	10,30	11,30	357	7	7	7	7	4	4	4	8	1	
ECP 930 T		10,10	11,30	12,30	413	8	8	8	8	4	4	4	10	1	
ECP 1030 T						9	9	9	9	4	4	4	10	1	

## 1. Fixer le contreventement CV.



- Fixer le contreventement CV sur le 1er et 3<sup>ème</sup> barreau de l'échelle EC 100 C.

## 1.a Verrouiller la bascule.



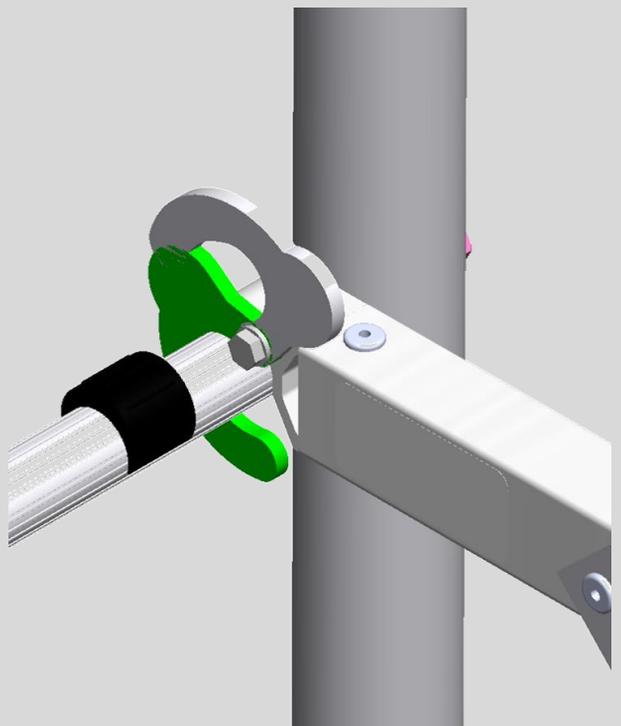
- Verrouiller la bascule du contreventement CV sur l'échelle EC 100 C.

## 2. Fixer le contreventement CV sur la 2<sup>ème</sup> échelle EC 100 C.



- Fixer le contreventement CV sur le 1er et 3<sup>ème</sup> barreau de la 2<sup>ème</sup> échelle EC 100 C.

## 2.A Verrouiller la bascule.



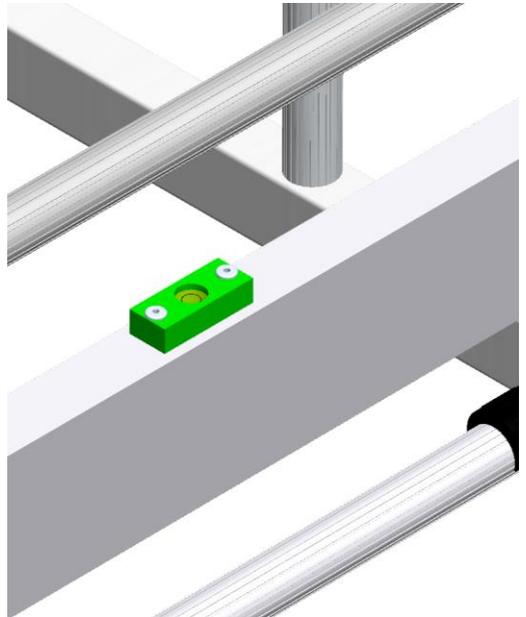
- Verrouiller la bascule du contreventement CV sur l'échelle EC 100 C.

## 3. Fixer le garde fou.



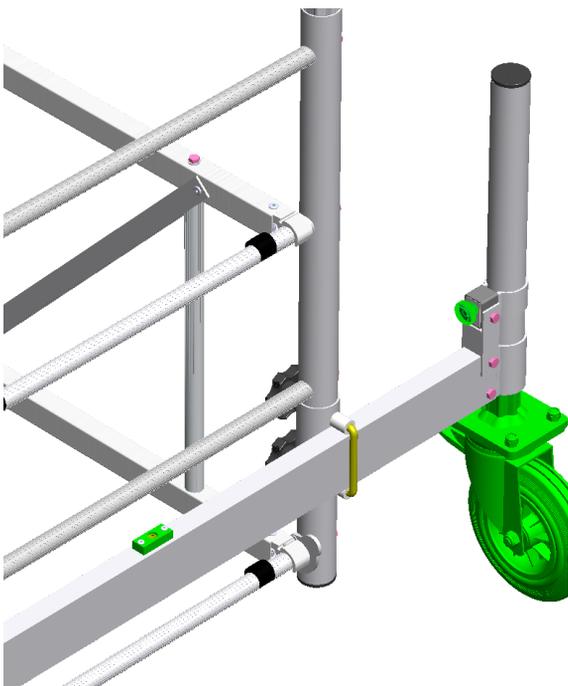
- Fixer le garde fou sur le premier barreau de chaque échelle.

## 4.A Mettre à niveau les échelles.



- Mettez les échelles à niveau en vous aidant du niveau à bulle.

## 4.B Régler les pieds pour mettre les échelles à niveau.



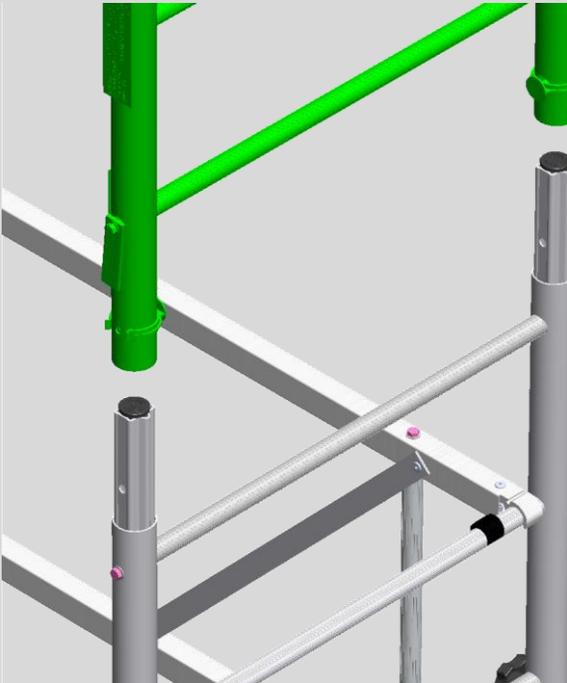
- Utiliser les pieds réglables pour mettre vos échelles à niveau en rattrapant les éventuels faux niveaux.

## 5. Montage du premier niveau.



- Verrouiller les roues avant de continuer le montage.

## 6.A Emboîter une EC 200 sur EC 100.



- Desserrer la clé rouge sur l'EC 200.
- Emboîter une EC 200 sur EC 100.

## 6.B Resserrer modérément la clé rouge.



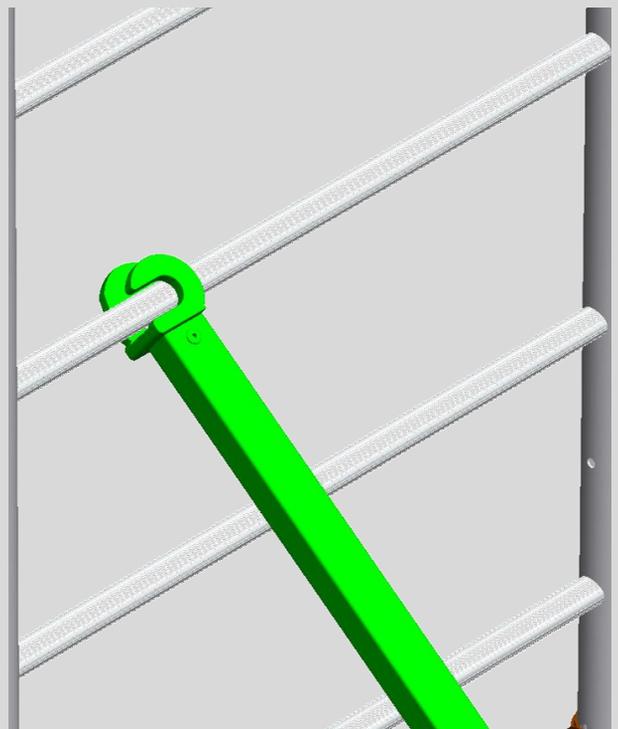
- Resserrer modérément la clé rouge.
- Mettre le clips.

## 7.A Fixer le croisillon CR.



- Fixer le croisillon CR.

## 7.B Emboîter le croisillon CR.



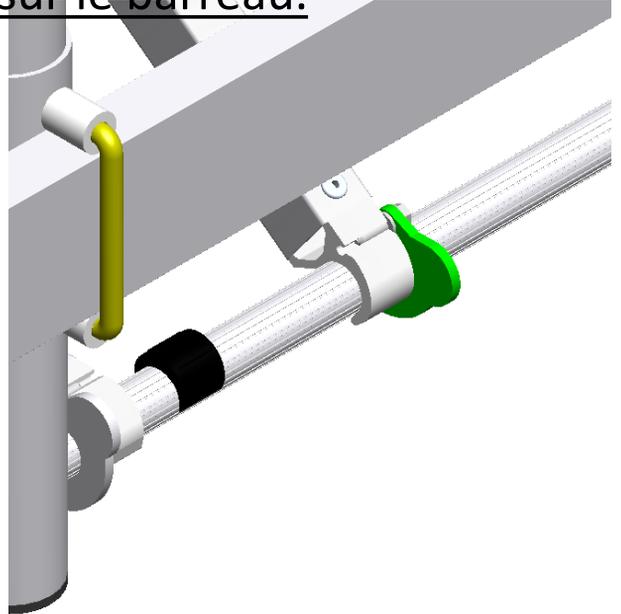
- Emboîter la partie haute du croisillon CR.
- Puis le faire pivoter d'1/4 de tour.

## 7.C1 Effectuer une torsion au niveau du longeron.



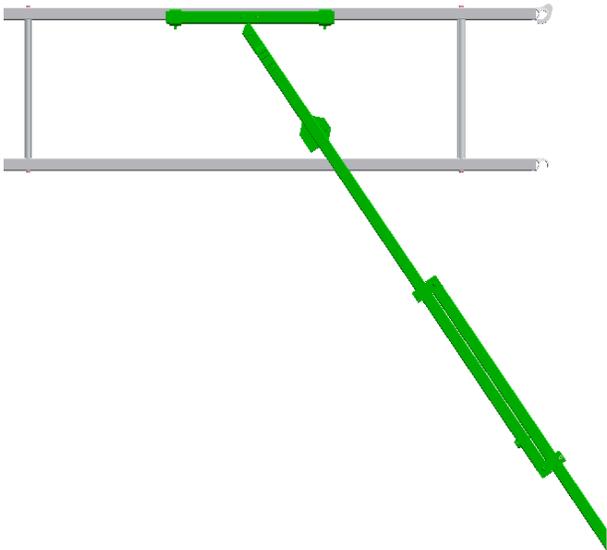
- Effectuer une torsion au niveau du longeron.

## 7. C2 Enclencher le crochet bas sur le barreau.



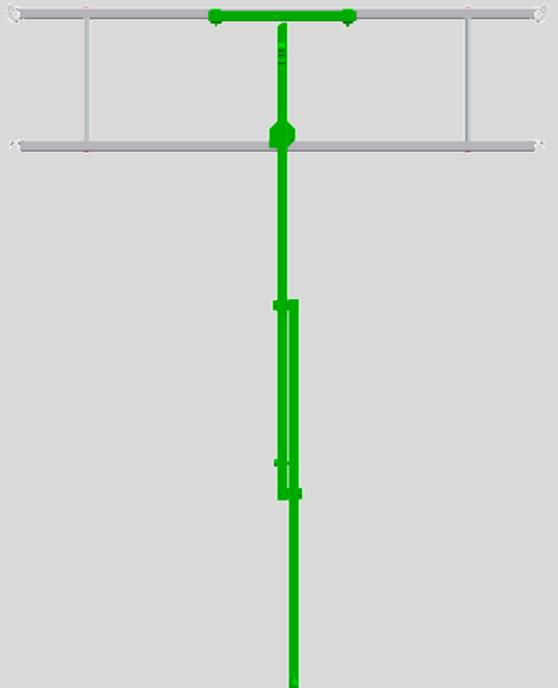
- Enclencher le crochet bas sur le barreau et verrouiller la bascule.

## 8. 1 Fixer le SECURISSET.



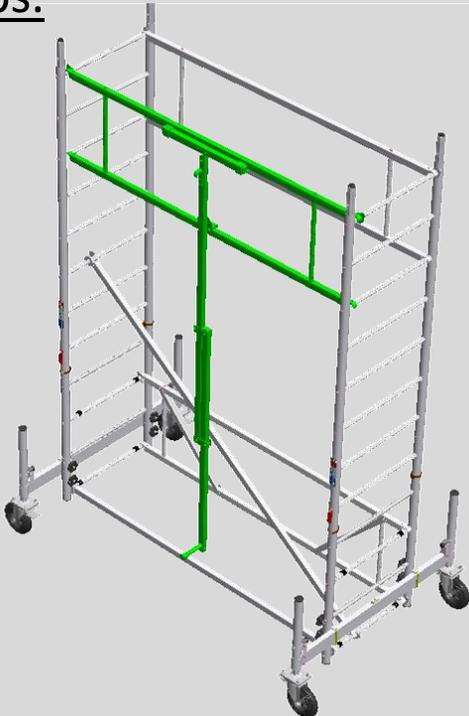
- Ouvrir les crochets bascules et fixer le SECURISSET aux doubles gardes corps DG.

## 8.2 Fixer le SECURISSET.



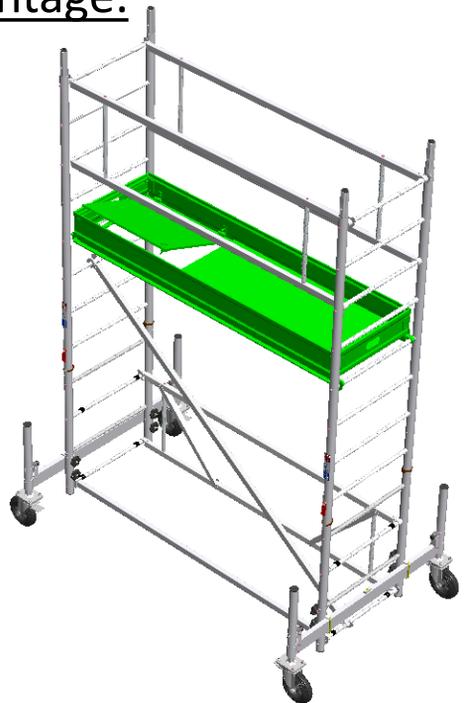
- Ouvrir les crochets bascules et fixer le SECURISSET aux doubles gardes corps DG.

## 10. Fixer les 2 doubles gardes corps.



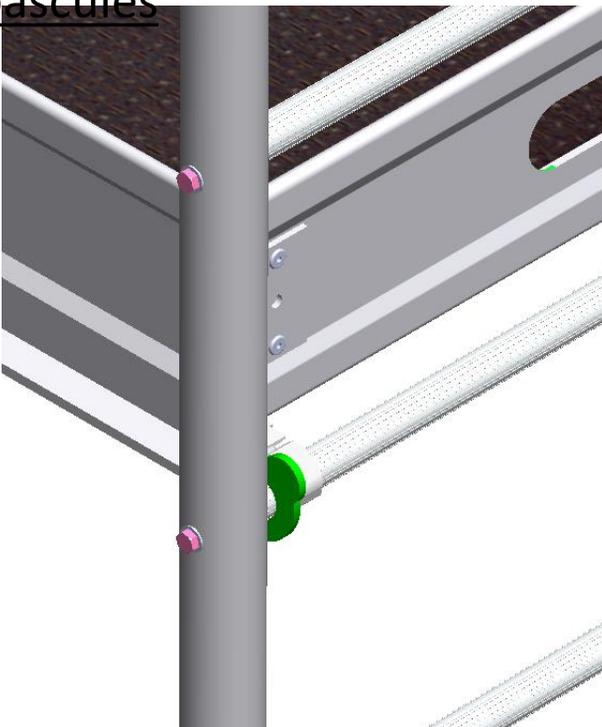
- Fixer les 2 doubles garde corps DG en opposition avec SECURISSET.

## 11. Poser le plateau de montage.



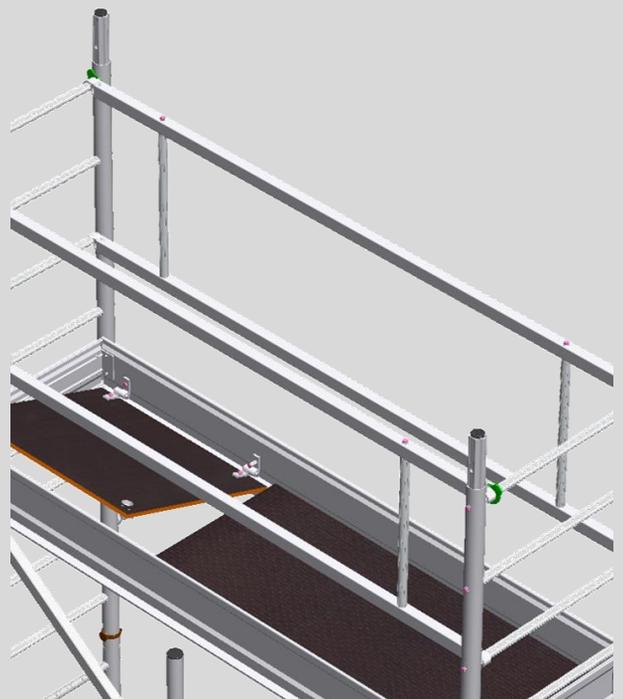
- Positionner le plateau à 2 barreaux au dessous des DG.
- Poser le plateau de montage PCT.

## 12. Verrouiller les crochets bascules



- Verrouiller les crochets bascules du plateau PCT.

## 13. Montage du plateau



- Monter sur le plateau par la trappe et verrouiller les crochets bascules .

## 14. Emboîter les échelles EC 200.



- Emboîter les échelles EC 200 et les verrouiller grâce aux clés rouges.

## 15. Fixer les croisillons.



- Fixer les croisillons CR en oppositions et verrouiller les bascules.

## 16.A Montage des stabilisateurs.



- Mettre les stabilisateurs en respectant un angle de + ou - 20°.
- Bien les mettre en appui sous un barreau.

## 16.B Serrer les stabilisateurs.



- Vérifier que les stabilisateurs reposent bien au sol avant de les serrer.

## 17. Monter les doubles garde corps DG.



- Monter les doubles garde corps DG à l'aide du SECURISËT.

## 18. Poser le plateau.



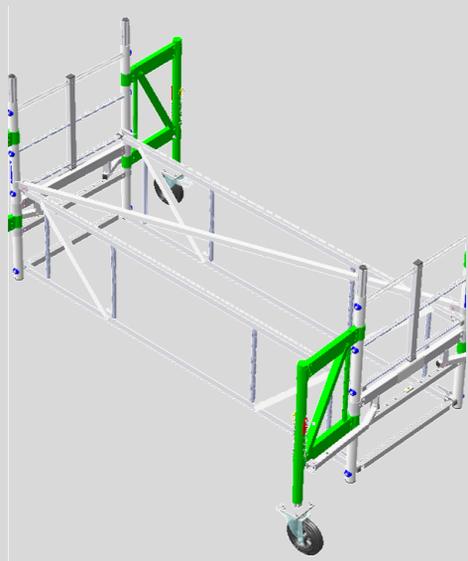
- Poser le plateau à 2 échelons en dessous des garde corps.
- Verrouiller les crochets bascules puis monter par la trappe sur le plateau.

## 19. Verrouiller les rallonges aux stabilisateurs.



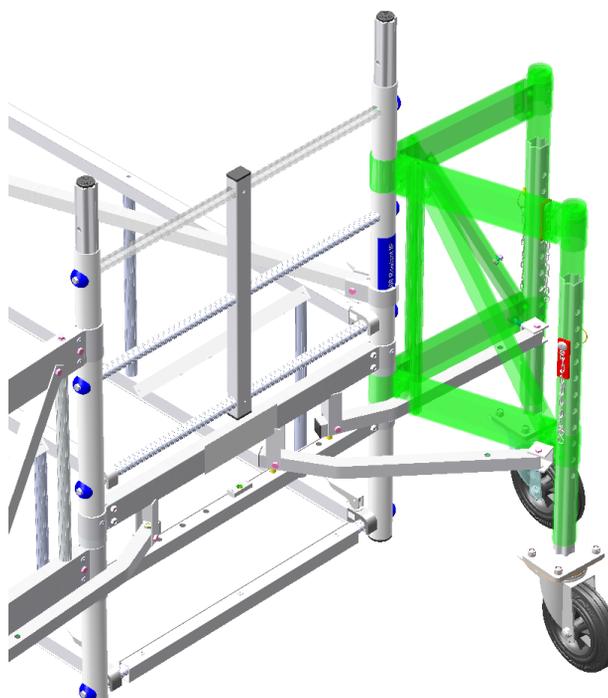
- Placer et verrouiller les 4 Rallonges de 300 des échelles EC 100 à chacun des stabilisateurs.

## 1. Mise en place du Garde fou sur les embases.



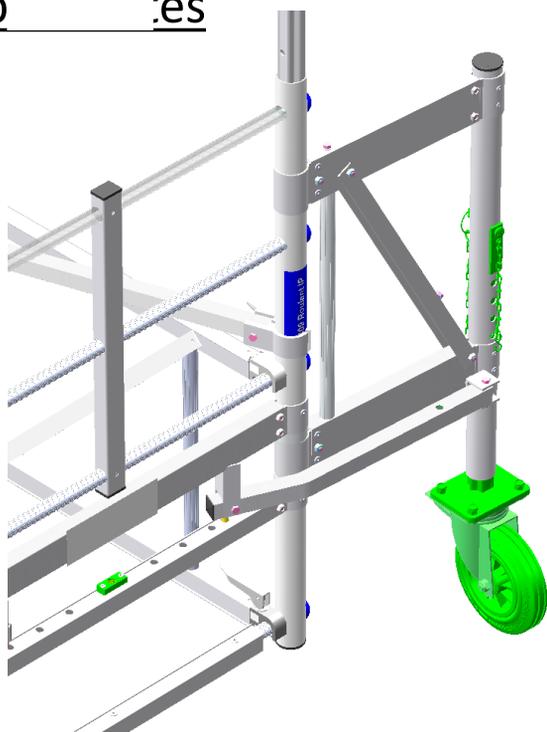
- Mettre en place le Garde Fou GF sur les embases au niveau du 1er barreau des embases ECP 125.

## 2. Déplacer le bras de l'embase.



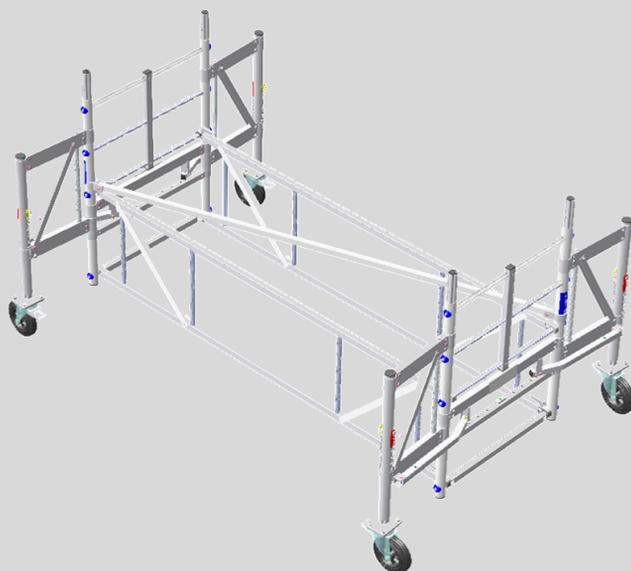
- Déplacer le bras de l'embase en fonction de votre utilisation.

## 3. Verrouiller les embases

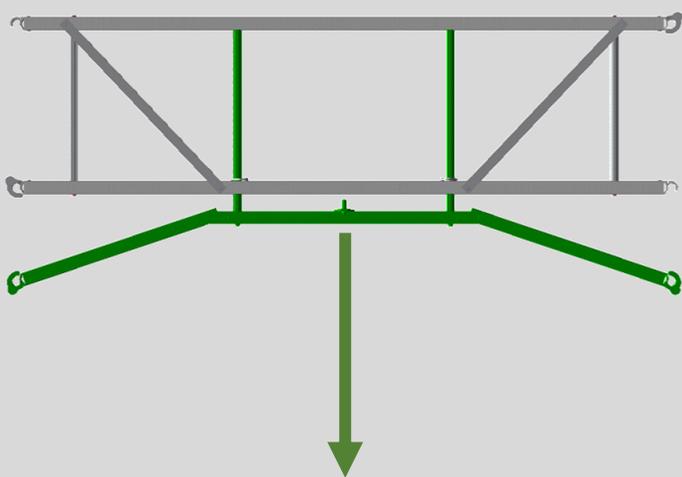


- Verrouiller les embases pivotantes.

## 4. Les embases pivotantes sont montées sur l'ECOPRO

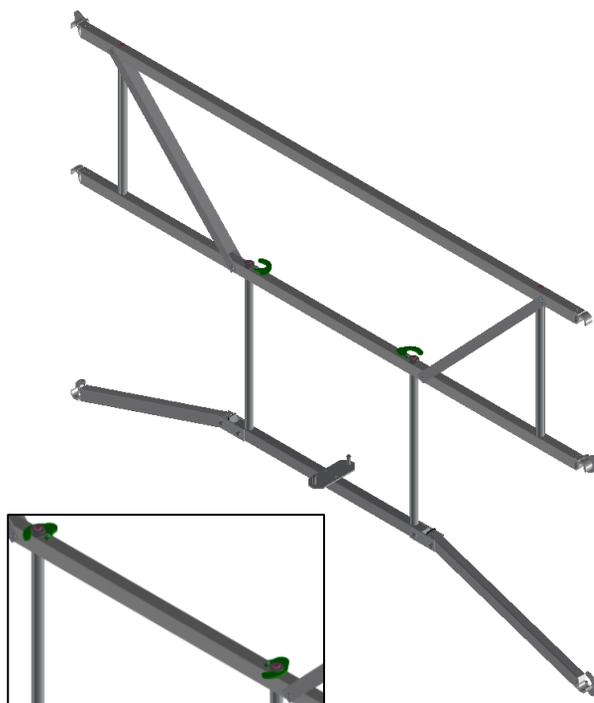


## 1. Déployer le GC sécurisé



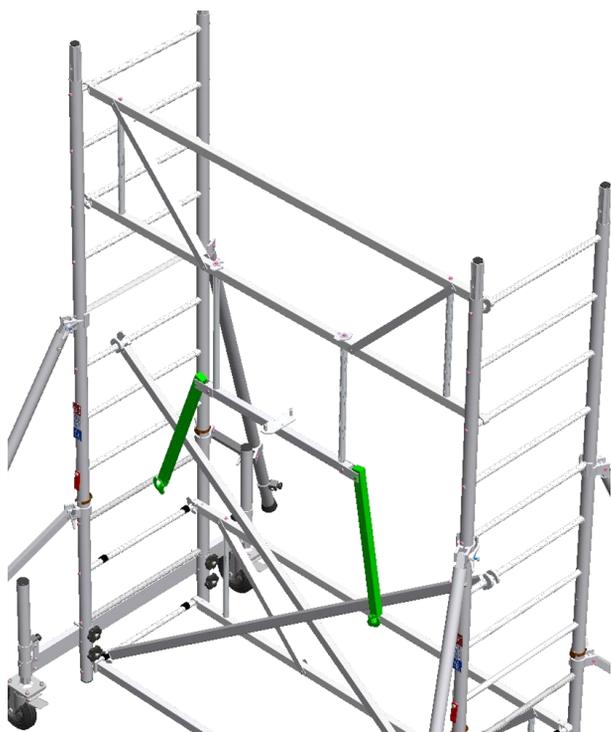
- Déployer le garde-corps sécurisé.

## 2. Verrouiller le GC sécurisé



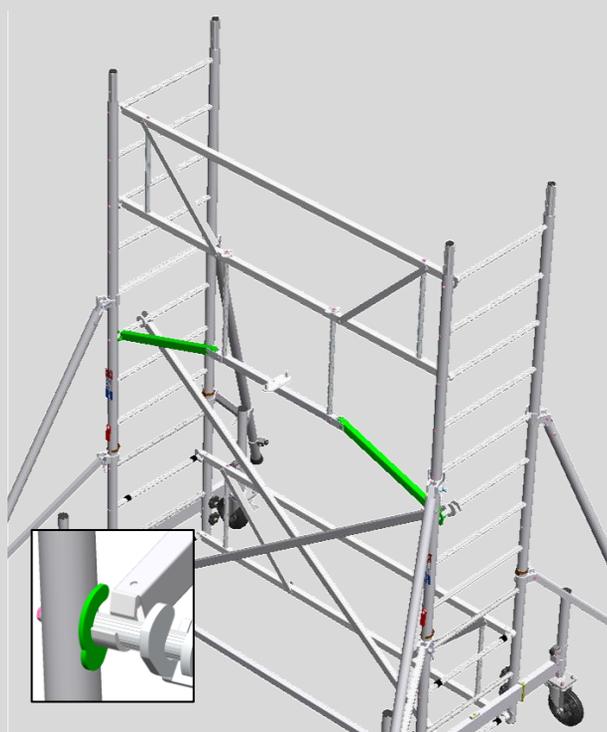
- Verrouiller les garde-corps sécurisés à l'aide des bascules.

## 3. Installer les GC sécurisés



- Installer les gardes corps sécurisés à l'aide des bretelles.

## 4. Positionner les bretelles



- Positionner les bretelles puis verrouillez les.

## 5. Positionner les GC sécurisés

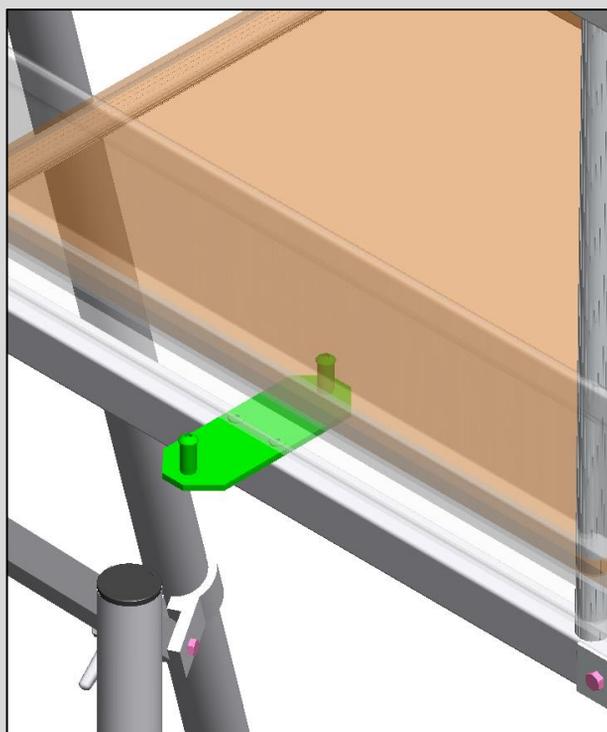
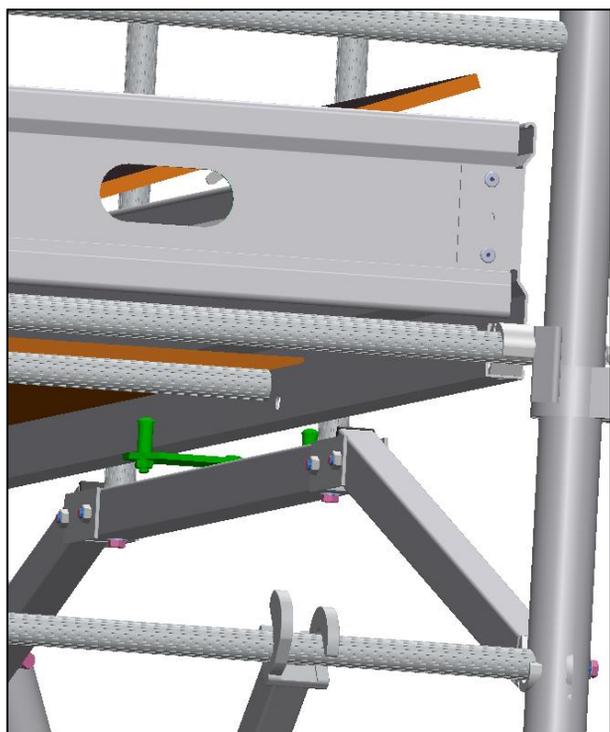


- Positionner les GC sécurisés de chaque côté de l'échafaudage.

## 6. Installer le plateau



- Installer le plateau entre les GC sécurisés et par-dessus la plaque anti démontage des GC sécurisés.



## 1. Enlever les roues.



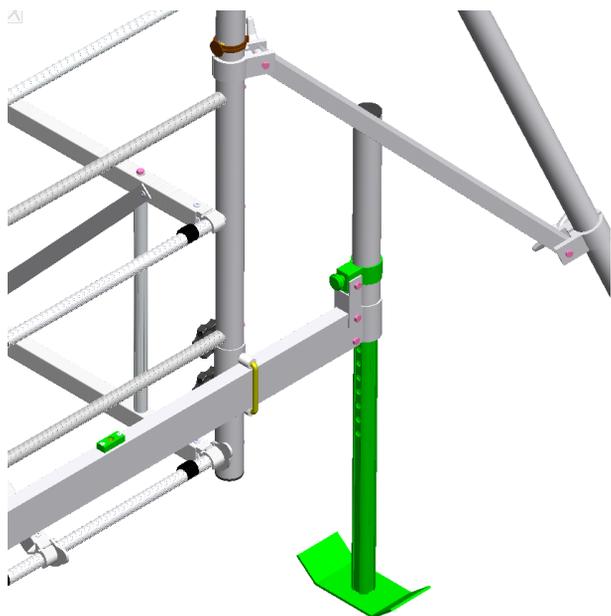
- Enlever les roues à freins.

## 2. Remplacer les roues par le kit Taille Haies.



- Remplacer les roues par les roues gonflables 400 mm d'un côté et par deux pieds skis de l'autre.

## Régler le niveau de l'EC

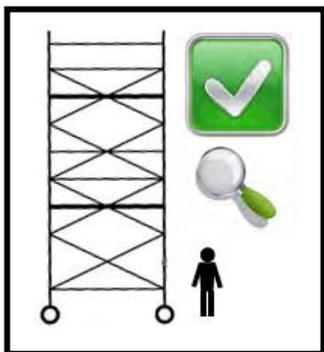


- Régler le niveau de l'échafaudage en réglant la hauteur des pieds skis.

## 4. Votre échafaudage est équipé de l'option Taille Haies



## ENTRETIEN ET MAINTENANCE



Avant toute opération, une inspection des constituants de l'échafaudage est à prévoir pour déceler d'éventuelles pièces défectueuses. Une attention particulière sera portée sur :

- Le bon fonctionnement des stabilisateurs, des roulettes et l'efficacité de leurs freins.
- La propreté des barreaux d'échelle pour qu'ils restent antidérapants.
- La dégradation apparente du contreplaqué et des trappes du plancher ainsi que des crochets.
- La bonne lisibilité des adhésifs.
- La tenue des assemblages et l'aspect visuel des pièces.
- Le bon fonctionnement des goupilles et de tous les verrouillages (lisses, corps de base, diagonales, planchers, garde-corps) ainsi que les crochets de garde-corps.
- Si besoin et en cas de doute, remplacer la pièce défectueuse par une pièce d'origine ULTRALU.
- Les composants endommagés ou défectueux ne doivent pas être utilisés, contacter le fabricant pour les procédures de remplacement.
- Le responsable de l'échafaudage doit assurer les vérifications avant chaque utilisation. Il doit pouvoir justifier de ces vérifications et de leurs résultats si besoin dans le respect de la réglementation nationale.

## GARANTIE

Nos produits sont garantis 5 ans contre tout vice de fabrication, à partir de la date de facturation du fabricant. La garantie commence avec le jour de l'achat (date de facture).

### Conditions de garantie :

La garantie de notre matériel se limite à l'échange pur et simple des pièces reconnues défectueuses en nos usines.

La garantie ne s'applique pas :

- aux détériorations dues à une mauvaise mise en œuvre ou au non respect de la présente notice
- aux matériels ayant subis des transformations, réparations ou modifications par des tiers
- aux pièces d'usure normale
- aux pièces qui ne sont pas d'origine

### Attention

ULTRALU décline toute responsabilité pour les produits qui ne seront pas :

- mis en œuvre et utilisés selon les prescriptions de ce manuel
- exclusivement constitués des pièces ULTRALU

# TRACBILITE DES VERIFICATIONS

		<b>RAPPORT DE L'ETAT DE CONSERVATION DU MATERIEL D'ACCES</b>				
<b>Entreprise :</b>			<b>Matériel :</b>			
<b>Nom du vérificateur</b>		<b>Date</b>	<b>Lieu de la vérification</b>			
<b>Points à vérifier</b>						
		<b>Conforme</b>		<b>Mesure(s) de correction</b>	<b>Conforme après correction(s)</b>	
		<b>Oui</b>	<b>Non</b>		<b>Oui</b>	<b>Non</b>
1	Absence de déformation permanente ou de corrosion des différents éléments composant la plate forme pouvant compromettre sa solidité.					
2	Présence de tous les éléments garantissant la stabilité pour la prochaine utilisation.					
3	Absence de déformation au niveau des trous de verrouillage.					
4	Absence de jeu susceptible d'affecter la stabilité générale.					
5	Absence de toute déformation du plateau ou autre ayant une incidence sur la bonne tenue de ce dernier ou de la planéité de l'ensemble.					
6	Absence d'écrasement localisé autour des perçages.					
7	Absence de fissure et/ou craquelure au niveau des perçages.					
8	Absence de toute coupe ou tout manque matière ne permettant pas de garantir le bon maintien de la plate forme.					
9	Visibilité des indications relatives aux charges admissibles sur la plate forme et absence de charges dépassant ces limites.					
<b>Observations et remarques supplémentaires du vérificateur et contre vérificateur :</b>						
<b>Signature :</b>						

**TABLEAU RECAPITULATIF DES EXAMENS A EFFECTUER  
POUR CHAQUE VERIFICATION  
Selon arrêté du 21 Décembre 2004**

Type de vérification	Adéquation	Montage et installation	Etat de conservation	Examen approfondi de l'état de conservation
Vérification avant mise en service				
Vérification avant remise en service				
Vérification journalière				
Vérification trimestrielle				